efforts de bien des députés, y compris le ministre et moi-même.

Les industries principales de notre province sont évidemment les industries primaires. Pour l'équilibre de notre économie, il nous faut plus d'industries secondaires, plus de manufactures. Si les provinces Maritimes et d'autres régions du Canada qui sont plus ou moins dans le marasme avaient une économie équilibrée, tout irait bien. J'estime que le problème relève plutôt du gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux. Il devrait veiller à assurer une économie équilibrée dans toutes les régions du Canada, ce qui supprimerait la nécessité de résolutions comme celle qui nous est soumise actuellement.

Je le répète, les États du sud des États-Unis ont déjà constitué une région d'économie déficitaire. Ils expédiaient ailleurs dans le pays, et puis à l'étranger, le coton qu'ils produisaient. Ils se contentaient d'en faire la cueillette et d'exécuter tout le travail manuel. Il y a quelques années, grâce à l'établissement de l'Administration de la vallée du Tennessee, les États du Sud ont obtenu de l'énergie. Des industries s'y sont établies et aujourd'hui cette région jouit d'une économie équilibrée. Il n'y est plus question du marasme qui y régnait il y a quelques années. De 1926 à 1939 de nombreuses industries de la Nouvelle-Angleterre ont fait faillite. Les deux cinquièmes environ de leurs fabriques ont fermé leurs portes et le quart de leurs ouvriers étaient en chômage. Grâce aux efforts tentés en vue d'améliorer la situation par le gouvernement fédéral, les États et les municipalités intéressés, les conditions ont changé du tout au tout.

Nous pourrions préconiser bien des moyens de résoudre le problème. Lorsque la Chambre sera saisie du rapport Gordon, et que la population en comprendra toute la portée, ledit rapport devra faire l'objet d'un examen approfondi. Nous voulons que le pays soit uni. J'ai lu l'article de l'hebdomadaire Ensign, que l'honorable député de Cap-Breton-Sud a cité. L'auteur de l'article signale que les provinces Maritimes envisagent les 25 prochaines années et rappelle à quel point ces provinces ont été négligées dans le passé. Il dit qu'il n'y a aucune excuse à cela, et qu'il s'agit d'un problème que les gouvernements et la population se doivent d'étudier.

Je ne pense pas avoir autre chose à dire cet après-midi, monsieur l'Orateur. Je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit il y a deux ou trois semaines. Je suis en faveur des propositions de cette résolution, mais je ne puis m'empêcher de faire à nouveau remarquer qu'elles n'ont qu'un caractère provisoire et qu'on ne devrait pas du tout avoir à les faire. Je veux dire qu'il devrait y avoir dans notre pays une politique permanente qui nous dispenserait du recours à des palliatifs de ce genre. Nous devrions avoir, d'un bout à l'autre du Canada, une économie équilibrée qui donnerait aux provinces Maritimes et aux autres régions pauvres de notre pays les moyens d'offrir aux jeunes et aux vieillards les mêmes possibilités qu'offrent les provinces centrales.

M. F. T. Fairey (Victoria, C.-B.): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le motionnaire de cette résolution, l'honorable député de Cap-Breton-Sud qui a exposé sa thèse avec sa conviction et sa clarté habituelles. Personne ici ne cherchera à l'égaler. Ainsi que je le disais il a exposé sa thèse, mais en y ajoutant cette qualité supplémentaire de proposer en même temps des remèdes. Certes il est fort de son expérience dans sa propre région, sa propre circonscription qui ont connu depuis des années la déchéance et la pauvreté attribuables au déclin des charbonnages.

Il est bien entendu que ce problème des villes fantômes, né du changement d'intérêt dans l'industrie, n'est pas nouveau. En fait il s'est posé partout dans le monde depuis le début de la révolution industrielle. On se souviendra qu'il y a eu jadis, dans notre ancienne mère patrie, des régions où n'existait qu'une seule industrie et où, par suite des progrès scientifiques ou techniques, de très grands nombres d'ouvriers ont perdu leur emploi, encore qu'en définitive ces inventions et ces progrès ont créé d'autres situations, sinon plus nombreuses, du moins nouvelles. Ces changements ont donné à la main-d'œuvre une plus grande mobilité.

Dans ma propre province, là où récemment encore l'industrie avait surtout, si on peut dire, un caractère extractif, et partout où nous sommes en présence de ressources épuisables, les déplacements de population sont inévitables. Dans ma propre province, où l'exploitation forestière constitue l'une des principales industries, les bûcherons suivent nécessairement la marche de l'abattage. Dans l'industrie minière, l'épuisement des ressources nous a également atteints et a entraîné l'apparition de villes fantômes. On trouve dans l'industrie minière de toute la Colombie-Britannique au moins une demi-douzaine de petites villes que se rappellent encore ceux d'entre nous qui viennent de cette province. Elles n'existent pour ainsi dire pas aujourd'hui, soit parce que les mines ont été épuisées soit parce que les frais de production ne justifiaient pas la poursuite de l'exploitation.

A mon avis, les solutions proposées par l'honorable député de Cap-Breton-Sud ont une certaine valeur. Il a parlé d'une aide directe de l'État à l'établissement d'autres